

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2018

**Présents :** MM RAVEL Jean-Paul, DURRIS Roland, LATOUR Agnès, DURRIS Jean, FAYARD Liliane, GAUMOND Marie-Thérèse, NOUVET Christine, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, PALMIER David, et BERGEAT Lionel

**Absents excusés :** MEILLAND Pauline, LAURENT Florence et GEORGES Pierre-Eric

Secrétaire de séance : Agnès LATOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant la démission de Pauline MEILLAND. Celle-ci a été transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison comme prévu par la loi.

## **Approbation du compte rendu :**

Monsieur David PALMIER demande à ce qu'il soit ajouté dans le paragraphe « compte rendu des premières discussions en vue de la création d'une commune nouvelle » qu'il a demandé l'organisation d'un référendum pour ou contre la commune nouvelle et que Monsieur le Maire lui a répondu que cet événement est réglementé par la loi.

Le compte rendu n'appelant aucune autre observation est ensuite approuvé à l'unanimité.

## **Travaux envisagés sur l'éclairage public :**

Messieurs Roland DURRIS, Lionel BERGEAT et Alexandre ROCHE font le compte rendu des travaux envisagés en matière d'éclairage public suite à une visite nocturne réalisée avec le SIEL. Il est proposé de faire un test de déconnexion de 6 points lumineux dans un premier temps. Ce test devrait se poursuivre par une dépose des 6 points et une repose de 2 lampes. Il est également prévu l'extinction de l'ensemble des hameaux. L'ensemble de ces travaux représente une dépense de 2 063 € pour la commune et 3 334 € par Loire Forez agglomération (subvention du SIEL déduites). L'assemblée approuve à l'unanimité ces propositions et charge Monsieur le Maire de la commande des travaux.

## **Désignation d'un élu référent et d'un suppléant pour réalisation d'un schéma de randonnée :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Loire Forez agglomération qui souhaite mettre en place un schéma de la randonnée pédestre et demande donc la désignation d'un élu référent et d'un suppléant qui seront associés aux différentes réunions de construction et suivi du schéma. Lionel BERGEAT se propose comme titulaire et Roland DURRIS comme suppléant. Personne d'autre ne voulant participer à ce travail, leur désignation est approuvée à l'unanimité.

## **Mise aux normes de la signalisation des passages à niveaux :**

Monsieur le Maire rappelle que la circulation des trains va reprendre au 1<sup>er</sup> janvier 2019 entre Montbrison et Boën-sur-Lignon. La SNCF nous a rappelé par écrit notre obligation à changer la signalisation de nos passages à niveaux. Lionel BERGEAT a fait le tour de ceux-ci avec un technicien de Loire Forez agglomération qui doit nous transmettre le devis qui risque d'approcher les 10000 €. Le Conseil Municipal prend note de cette obligation.

### **Compte rendu de la rencontre avec la commission financière de l'ogec accompagnée de leur comptable :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un rdv a eu lieu en mairie. Cette rencontre s'est très bien passée. Le comptable a présenté le compte d'exploitation prévisionnel qui prévoit un déficit de 1 498 € sans avoir prévu de bénéfice à la manifestation du Foreztival. Monsieur le Maire est ravi de cette présentation et à proposer à la commission d'informer la mairie de la réalisation ou pas de ce déficit afin que le conseil municipal puisse en débattre.

### **Foreztival :**

Monsieur le Maire rappelle l'organisation du Foreztival les 3, 4 et août. Tous les arrêtés municipaux sont pris et transmis aux organisateurs et à la gendarmerie. Monsieur le Maire demande à chaque conseillers d'être vigilants.

### **Concours de pétanque des élus :**

Monsieur le Maire informe que la Mairie de Chamboeuf organisatrice du concours avait oublié la mairie de Trelins dans ses destinataires. Il est décidé d'inscrire une triplète pour ce concours du 1<sup>er</sup> septembre.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la demande faite par Maître ROSSARD Valérie, avocate au Barreau de Saint-Etienne qui se propose d'assurer des consultations gratuites au sein de notre Mairie une fois par trimestre. La première serait fixée au mercredi 3 octobre 2018 de 9h30 à 11h30. Ces consultations sont destinées à l'ensemble des administrés, elles n'ont pas vocation à résoudre la problématique mais à les orienter vers des professionnels compétents. L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec les services du Département pour faire le point sur notre COCS. Nous avons demandé le paiement de la subvention accordée pour l'acquisition du mobilier de la bibliothèque. Dès que nous aurons reçu et payé toutes les factures des travaux de la bibliothèque nous demanderons également le paiement de la subvention. Ces deux paiements devraient intervenir avant la fin de l'année. Le Département versera la dernière annuité pour l'auberge l'an prochain.

Au cours de cette réunion, il a été discuté de la possibilité de financement du changement des tuiles de la salle des fêtes (partie ancien patronage). Mme Chantal BROSSE nous propose de faire une demande de subvention avant la fin de l'année sur l'enveloppe solidarité 2019. Le Conseil Municipal acquiesce.

Monsieur le Maire présente le devis de réparation de la chaudière gaz qui alimente le local technique, le local des jeunes et le local du comité des fêtes. En effet, lors de la visite annuelle d'entretien, le technicien a repéré que la vanne 2 voies ne fonctionne plus. Le Conseil Municipal approuve ce devis de 514.98 € TTC et charge Monsieur le Maire de commander les travaux.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'AMF qui sollicite un élan de solidarité envers la commune de Pommiers en Forez qui a été condamné par le Conseil de Prud'hommes à verser une somme de 160 000 € (hors frais d'avocats). Monsieur le Maire propose de verser la somme de 100 euros. L'assemblée approuve à l'unanimité ce don de 100€.

Depuis le 25 mai, la commune a l'obligation de mettre en œuvre un règlement général sur la protection des données. Loire Forez agglomération se propose d'accompagner les communes soit gratuitement pour l'assistance méthodologique soit contre facturation avec la possibilité de désigner un agent de Loire Forez agglomération comme délégué de la protection des données. Pour Trelins, cette prestation coûterait 1 250 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'assistance méthodologique gratuite.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Département qui a décidé d'attribuer une subvention de 5 346 € pour la création d'un trottoir permettant l'accès intérieur de la salle des fêtes. Nous pourrions donc engager ces travaux.

Roland DURRIS et Liliane Fayard font le compte rendu de la réunion de secteur de Loire Forez agglomération. Un nouveau schéma de collecte des ordures ménagères va se mettre en œuvre prévoyant une collecte tous les 15 jours.

Lionel BERGEAT fait part d'une demande qui lui a été faite à savoir s'il peut être envisagé la pose d'un banc aux Sagnes. Monsieur le Maire verra une solution avec les employés municipaux dans le même esprit que celui réalisé devant la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 23 heures.

Trelins, le 27 juillet 2018.

Jean Paul RAVEL, Maire,

